EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 décembre 2007**

AUJOURD'HUI **vingt décembre deux mille sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 13 décembre 2007, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Valérie BERNARD, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Françoise BONVALLOT, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Yves CARROY, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Christine PERRET, Alexandre POURCHON, Martine REMBERT, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Chantal MERCIER-COURTY, Franck ROLLE**
Excusé(e)s :	**Nicole DUMAS, Michel FANGET, Patricia GUILHOT**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Mmes AUCOUTURIER, CHENNOUF-TERRASSE et REMBERT sont entrées en séance à la question n° 2. MM. GIRARD et SEVRE ne prennent part ni au débat, ni au vote.

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le crédit disponible au Budget 2007 en vue de l'octroi de subventions aux associations culturelles s'élève à 4 460 €, celui prévu pour aider des associations à organiser des concerts à la Coopérative de Mai s'élève à 1 500 €. Par ailleurs, un virement de crédits de 1 000 € est inscrit en DM3 pour abonder cette ligne budgétaire.

Il vous est proposé en accord avec votre commission d'attribuer les sommes suivantes :

ASSOCIATION LES VENTS D'AVANT : 800 €

Cette association organisera le 22 décembre à l'église Saint-Joseph un concert du quatuor « Tetra-Cuivres »

ASSOCIATION IL ETAIT UNE FOIS MONTFERRAND : 260 €

En partenariat avec « Terres et Potiers d'Auvergne » et le Comité des Quartiers de Montferrand, l'association « Il Etait une fois Montferrand » a organisé les 1er et 2 décembre 2007 le 2ème Marché des Potiers sur l'esplanade du Musée d'Art Roger-Quilliot.

ASSOCIATION L'ORNITHORYNQUE : 400 €

Dans la continuité des stages organisés autour de la création « Babel.com » qui a été soutenue par la Ville, la Compagnie de la Batahola de la Pintura a participé à une résidence en Serbie, au Kultumi Centar de Pencavo.

JAZZ EN TETE : 1 500 €

Cette association a proposé le 26 novembre dernier à la Coopérative de Mai une nouvelle édition du Chicago Blues Festival. Cet événement a permis de découvrir cette année des musiciens emblématiques de ce courant musical comme Lurrie Bell et Eddie Taylor Jr.

CENTRE LYRIQUE D'AUVERGNE : 4 000 €

Dans le cadre de son projet de développement territorial, particulièrement en direction des jeunes, le Centre Lyrique d'Auvergne s'est engagé en 2008 sur un renforcement de ses actions de médiation en direction des scolaires clermontois dans tous les quartiers de la ville. Cette démarche qui mobilise de gros moyens matériels et humains justifie un encouragement municipal. Celui-ci pourrait être confirmé éventuellement au bout d'un an en fonction des résultats concrets obtenus.

PEUPLE ET CULTURE : **15 000 €**

Je vous propose l'examen d'une subvention exceptionnelle en faveur de l'association Peuple et Culture, compte tenu d'une activité soutenue de l'association, à laquelle adhérent 14 autres associations pour lesquelles Peuple et Culture gère l'utilisation d'équipements culturels.

Cette somme est prévue en DM3.

D E L I B E R A T I O N

Les propositions, mises aux voix, sont adoptées et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 décembre 2007

Le Maire,
Pour le Maire, et par délégation
le Conseiller Municipal Délégué

René MAYOT